

**ARLAC.** Les habitants de la résidence Ile de France continuent de se battre pour sauver un espace boisé proche. Ils veulent que la ville le rachète à la Cub

# Au secours des arbres

de 2006  
Dominique Manenc

Les habitants de la résidence Ile de France ne baissent pas la garde. Ils veulent à tout prix sauver deux parcelles de 2 500 m<sup>2</sup>, situées au pied de leurs immeubles, pour les conserver en espace vert. « En septembre 2005, alors que nous consultions le PLU, nous avons découvert que ces terrains étaient appelés à devenir constructibles alors qu'ils étaient auparavant classés en espace boisé protégé », rappelle Nicole Ehrsam, présidente du conseil syndical de la résidence qui longe la VDO.

Justement, le Plu prévoit également de densifier cette zone qui borde l'avenue François Mitterrand et le futur tramway. « Nous ne sommes pas contre cette décision, ajoute Jacques Laporte, membre du conseil syndical, mais nous souhaitons garder cet espace qui est le dernier poumon vert du quartier ».

Ces deux parcelles 763 et 765 sont la propriété de la Cub. Mais depuis toujours, les résidents les ont entretenues et fleuries. « Loin de nous l'idée de les garder pour nous. On veut qu'elles deviennent un parc public ouvert à tous ».

**Tampon végétal.** Début décembre, l'ensemble des co-propriétaires de la résidence avaient envoyé une pétition au maire et au président de la Cub pour s'opposer au classement prévu par le Plu. Le 23 décembre, le maire leur répondait : « La ville partage vos préoccupations quant à la préservation des espaces verts situés à proximité de votre résidence. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé à la Cub de maintenir une bande boisée à conserver



Jacques Laporte et Nicole Ehrsam sur les parcelles qu'ils souhaitent conserver en espace vert

PHOTO DOMINIQUE MANENC

protégeant les constructions existantes ». Le courrier s'achève sur cette phrase : « C'est donc pour ménager un tampon végétal entre votre résidence et les futures constructions que j'ai sollicité le maintien d'une partie de l'EBC. » « C'est un peu flou », note Jacques Laporte qui cite dans la foulée une lettre de la Cub. « Elle nous dit qu'elle est d'accord pour garder une bande de 6 mètres sur

les parcelles, c'est-à-dire un espace végétalisé qui permettra la construction de logements sur le reste. Notre sang n'a fait qu'un tour ! ».

**Millet et Chausset.** En février dernier, le conseil syndical était reçu par Claude Baudry, adjoint à l'urbanisme qui leur proposait d'écrire à la Cub pour appuyer leur demande. Lors d'une réu-

nion de quartier qui suivit, un élu offrit de trouver une solution par la concertation : « Il n'y en a jamais eu », s'insurge Jacques Laporte. Le soutien est venu de deux « politiques » : le conseiller municipal UDF Thierry Millet et le Vert Gérard Chausset, adjoint à l'environnement qui a écrit au maire et au président de la Cub : « Il est légitime que les habitants de la résidence Ile de France veuillent conserver cette parcelle. Ce sera le dernier îlot de verdure du quartier. Si on densifie le long du corridor du tramway, on peut laisser un couloir végétal. Densifier ne veut pas dire bétonner partout. »

**Avant le 29 mai.** Le 3 avril, Michel Sainte-Marie a écrit au président de la Cub pour lui demander de prendre en compte la demande des riverains. « Nous voudrions obtenir un rendez-vous pour savoir ce que va décider le maire car le conseil municipal doit délibérer sur le Plu le 29 mai prochain, sachant qu'il sera en vigueur courant juin 2006 », dit Nicole Ehrsam. Les habitants sont d'autant plus inquiets que des informations circulent faisant état de l'intention de la Cub de vendre ces parcelles qui deviendraient constructibles. Ils ont écrit au maire dans ce sens en précisant : « Il appartiendrait donc à la commune de Mérignac de s'engager financièrement en achetant ces terrains à la Cub si elle souhaite vraiment garder ces espaces verts boisés. Nous pensons que si Mérignac veut montrer son attachement à son slogan "Ville verte", il serait bon qu'elle prenne en compte la situation de ce quartier qui a vu peu à peu disparaître tous ses espaces verts ». Jacques Laporte ajoute : « Puisque la ville nous défend, qu'elle aille jusqu'au bout ».